

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° CF134

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Labaronne, rapporteur

-----

### ARTICLE 20

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« détaillée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.